

communiqué de presse

Paris, le 14 mars 2023

MALAKOFF HUMANIS RÉCOLTE LES FRUITS DE SA TRANSFORMATION

Des résultats 2022 solides qui consacrent la réussite de son projet d'entreprise et confortent sa mission redistributive auprès de l'ensemble de ses parties prenantes

- Malakoff Humanis conforte sa solidité financière et affiche un ratio de solvabilité de 246%.
- Avec un chiffre d'affaires s'établissant à 6,4 Mds€, en hausse de 4% par rapport à 2021, et une production nouvelle brute de 648 M€, Malakoff Humanis récolte les fruits de sa dynamique de développement.
- Fidèle à sa mission redistributive, le Groupe a maintenu à ses assurés un taux moyen de redistribution parmi les plus élevés du secteur, plus de 83%, particulièrement significatif dans un contexte d'augmentation très importante des dépenses de santé et d'un retour à une inflation élevée.
- Par ailleurs, au cours des quatre dernières années, Malakoff Humanis a consacré plus de 900 M€ d'euros pour accompagner ses clients les plus vulnérables et renforcer ses engagements sociétaux.
- En retraite complémentaire, Malakoff Humanis améliore ses indicateurs de performance et dépasse les attentes fixées par l'Agirc-Arrco dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM).
- Malakoff Humanis a poursuivi sa transformation et a conduit en parallèle une politique active de partenariats stratégiques (notamment avec Sienna Investment Managers, Cegedim Santé, Mésange Prévoyance).
- La solidité et la pertinence de la stratégie du Groupe ont été reconnues en juillet 2022 par S&P Global Ratings et Fitch Ratings qui ont attribué à Malakoff Humanis la note de A+.

2022 Chiffres clés	6,4 Mds€ Chiffre d'affaires	ASSURANCE 371 000 entreprises clientes	RETRAITE COMPLÉMENTAIRE 596 000 entreprises clientes	ÉPARGNE 15,3 Mds€ d'encours sous gestion
	168 M€ Résultat net	10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit)	7,2 millions de cotisants	ACTION SOCIALE ET SOCIÉTALE 219 M€
	8,2 Mds€ Fonds propres (S2)	112 branches professionnelles	6,2 millions d'allocataires	
	246 % Ratio de solvabilité ¹	> 83 % Taux de redistribution	39,7 Mds€ d'allocations versées	
	A+ S&P Global Ratings Fitch Ratings			
				Données au 31.12.2022. Mds : milliards – M : millions ¹ Hors mesures transitoires

Thomas Saunier, Directeur Général de Malakoff Humanis a déclaré : « Dans un environnement de hausse des dépenses de protection sociale, Malakoff Humanis a relevé un double défi : réaliser une performance solide, et redistribuer davantage à un plus grand nombre de bénéficiaires.

Renforcer la solidité financière de notre Groupe, innover pour plus de simplicité et d'accessibilité, intensifier notre action en faveur de nos clients les plus fragiles et renforcer nos engagements sociétaux en faveur du handicap, du cancer, des aidants et du bien vieillir, et aussi protéger le pouvoir d'achat de nos collaborateurs ont été au cœur de nos préoccupations en 2022. Fort de la réussite de ce premier projet d'entreprise, Malakoff Humanis est prêt à entrer dans une nouvelle phase de son développement avec pour ambition de devenir pour ses clients un compagnon qui agit pour une protection sociale simple et responsable. »

Cet exercice clôt la période couverte par le plan stratégique « Engagement 2022 ». Malakoff Humanis a finalisé toutes les opérations de rapprochement entre Malakoff Médéric et Humanis avec l'aboutissement en décembre 2022 des travaux d'unification de son système d'information.

Fort de ces actions et de sa solidité financière, le Groupe a pu démontrer en 2022 la puissance de son modèle redistributif dans un contexte particulièrement difficile : hausse de l'inflation, augmentation des frais de santé, effets du 100% santé [dispositif clé dans l'amélioration de l'accès aux soins très majoritairement financé par les complémentaires santé, à hauteur de 77%], autres transferts de charge de l'assurance maladie, et dérive structurelle de l'absentéisme dans les entreprises.

Malakoff Humanis conforte sa solidité

À la fin de l'année 2022, les fonds propres S2 de Malakoff Humanis atteignent 8,2 Mds€ pour un ratio de solvabilité de 246%, avec très peu de dette.

Par ailleurs, le Groupe réalise un résultat net de 168 M€, et ce, en ayant fait face à une dérive importante des dépenses de santé (ratio combiné à 102,9%), en conservant une contribution financière prudente, en maintenant un niveau de redistribution élevé au bénéfice de ses clients, de ses collaborateurs et de la société, et en poursuivant des investissements significatifs pour sa transformation.

Malakoff Humanis démontre une forte dynamique commerciale

En 2022, le Groupe a enregistré une croissance de 4% de son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, à 6,4 Mds€, dont 2,9 Mds€ en santé collective et 1,9 Md€ en prévoyance collective.

Par ailleurs, la production nouvelle a été particulièrement fructueuse avec 648 M€, sur le segment des ME-ETI, des Grands Comptes et des TPE-PE, notamment les TPE-PE couvertes par les accords de branche pour lesquels le Groupe est recommandé.

Cette dynamique commerciale s'appuie sur une amélioration de la satisfaction clients qui atteint 86%, un chiffre en hausse de 5 points en santé par rapport à l'année dernière.

Malakoff Humanis renforce sa mission redistributive

Un taux de redistribution élevé à ses clients

Malakoff Humanis a maintenu à ses assurés un **taux de redistribution moyen élevé** (supérieur à 83%), et a poursuivi son programme de maîtrise de ses frais généraux, en baisse de près de 30 M€ en 2022, notamment grâce à des gains d'efficacité opérationnelle.

Une redistribution sociale et sociétale de plus de 900 M€ sur quatre ans

Le modèle redistributif de Malakoff Humanis s'est pleinement exprimé lors des quatre dernières années avec un montant redistribué en actions sociales et sociétales, en retraite complémentaire et en assurance, de plus de 900 M€.

Des aides concrètes notamment financières apportées à nos clients en situation de vulnérabilité

- En réponse à la progression constante des consultations liées à des troubles psychologiques qui ont émergé depuis la crise sanitaire, Malakoff Humanis a immédiatement décidé de **rembourser 4 consultations psychologiques, à hauteur de 60€ par consultation**. Lancé en 2021 et poursuivi en 2022, ce dispositif a permis la prise en charge de 700 000 consultations de psychologues pour un montant global de 40 M€. Malakoff Humanis participe en parallèle aux remboursements des consultations dans le cadre du programme MonPsy lancé en 2022 par l'Assurance Maladie.
- L'enjeu de pouvoir d'achat étant sensible chez les jeunes en fin d'études, le Groupe a décidé de permettre aux jeunes ayants droit de leurs parents de bénéficier d'une **couverture santé à l'issue de leurs études**. Avec cette mesure, tous les jeunes ayants droit chez Malakoff Humanis sont au minimum couverts un an après la fin de leurs études.
- Pour que l'enjeu de pouvoir d'achat ne soit pas un facteur de renoncement aux soins, Malakoff Humanis a mis en place en 2021 et 2022 une **aide au paiement de la cotisation** pour les adhérents de la Mutuelle Malakoff Humanis en situation de difficultés financières. Malakoff Humanis a consacré plus de 5 M€ à ce dispositif.
- Le Groupe a poursuivi et amplifié ses actions de prévention, d'accompagnement et d'orientation sociale, et d'aides financières, grâce notamment à son réseau interne d'experts en accompagnement social et de préventeurs santé en entreprise. Ainsi, en assurance de personnes, la ligne Ecoute Conseil Orientation a permis d'aider près de 45 000 personnes en 2022, soit 14% de plus qu'en 2021. En retraite complémentaire, près de 500 000 retraités et aidants ont bénéficié d'un accompagnement, d'une écoute, de conseils, d'aides financières, de solutions de répit, et d'activités de maintien du lien social à travers les Relais amicaux Malakoff Humanis, pour un montant de 60M€ en 2022.

En 2022, un soutien renforcé aux quatre grandes causes d'intérêt général soutenues par le Groupe

Acteur à but non lucratif, Malakoff Humanis est engagé depuis de nombreuses années sur les thématiques du handicap, du cancer, des aidants et du bien vieillir.

- ***Améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap avec des solutions concrètes et un accès facilité à la santé, à l'emploi, à la culture, au sport et à la citoyenneté***

Cet engagement historique du Groupe s'est traduit par le soutien à des projets à forte utilité sociale, en particulier via sa Fondation dédiée au handicap, pour un montant de plus de 22 M€ en 2022.

- ***Accompagner les personnes atteintes de cancer dans le maintien ou le retour à l'emploi, et le développement des soins de support***

Enjeu de société majeur, la lutte contre le cancer l'est aussi dans les entreprises. Le Groupe accompagne les salariés concernés, pendant la maladie et lors de leur retour en entreprise

grâce notamment au financement du programme Cancer@work, et d'actions de sensibilisation des managers en entreprise. En outre, le Groupe soutient financièrement des programmes d'aide à la structuration des soins de support à l'hôpital et hors hôpital, des projets de recherche de l'Institut Gustave Roussy, de l'Institut Curie et d'Unicancer. En 2022, ce sont près de 10 M€ qui ont été consacrés à la lutte contre le cancer.

- ***Favoriser le bien vieillir et accompagner la perte d'autonomie***

Dans le cadre de l'action sociale retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis a notamment financé et accompagné le déploiement du **Service civique solidarité seniors** en France pour rompre l'isolement des personnes âgées et inciter les jeunes à s'engager : 3 200 jeunes se sont ainsi engagés auprès de 95 000 personnes âgées en 2022. Ce sont 40 M€ qui ont été consacrés à cet engagement sociétal.

- ***Accompagner les aidants***

Malakoff Humanis accompagne également les aidants vers un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Il participe aux actions communautaires en lien avec l'Agirc-Arrco et met à la disposition de tous, à travers son site [Essentiel Autonomie](#), l'information nécessaire pour permettre une meilleure orientation vers les dispositifs adaptés, et contribue à faciliter l'accès à des solutions de répit. Il soutient par ailleurs l'association JADE qui accompagne les jeunes aidants.

Par ailleurs, le Groupe a participé aux actions de solidarité envers l'Ukraine à travers des aides d'urgence versées à la Croix-Rouge française, et à un financement pour l'accueil de familles ukrainiennes via l'organisation internationale [Singa](#).

Pour ses collaborateurs, le partage de la valeur est au cœur du contrat social du Groupe

Sur les quatre derniers exercices, le Groupe a eu à cœur de prendre en compte dans ses politiques sociales, le partage de la valeur avec des augmentations générales et individuelles, de l'intéressement et de la participation, bien au-delà de l'inflation, illustrant ainsi le contrat social protecteur dont bénéficient ses salariés.

En 2022, le Groupe a décidé de renforcer encore ce contrat social en portant le salaire minimum annuel au sein du Groupe à 25 000 € brut.

Pour l'année 2023, la négociation annuelle obligatoire a abouti à la signature d'un accord majoritaire signé par quatre organisations syndicales, prévoyant entre autres, une augmentation générale de 3% ainsi qu'une clause de revoyure en octobre.

Par ailleurs, le Groupe a amélioré en 2022 son **index de l'égalité professionnelle femmes-hommes** (96/100), en progression de 11 points par rapport à 2021.

Enfin, il contribue à montrer la voie en matière **d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap** avec un taux d'emploi de 8%.

La réussite du Contrat d'Objectifs et de Moyens en Retraite complémentaire

Partenaire de l'Agirc-Arrco, Malakoff Humanis est, pour la quatrième année consécutive, en avance sur la trajectoire de réduction des dépenses de gestion définie dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens 2019-2022.

Cette gestion performante s'est accompagnée d'une amélioration de la qualité de service sur la même période, notamment en matière d'efficience du recouvrement, de mise à jour des droits des actifs, d'optimisation du traitement des demandes de rectification, d'optimisation des délais de traitement des dossiers, et de garantie de la continuité des ressources.

En matière d'action sociale retraite complémentaire, Malakoff Humanis a poursuivi ses actions en lien avec les axes prioritaires définis par l'Agirc-Arrco.

En 2023, un nouveau plan stratégique en résonance avec les attentes de la société

La crise sanitaire, puis la crise énergétique, ont changé en profondeur le quotidien des Français et leurs aspirations. Accès aux soins, prévention, nouvelles organisations de travail, proximité, société plus juste et plus responsable..., le besoin d'accompagnement et de protection s'exprime plus fortement.

Pour répondre à ces attentes, Malakoff Humanis lance un nouveau projet d'entreprise pour la période 2023-2026, **SMILE 26**. Ce projet, dont l'ambition est de faire de Malakoff Humanis le **compagnon qui agit pour une protection sociale simple et responsable**, fait actuellement l'objet d'une démarche de dialogue et d'appropriation auprès des 10 000 collaborateurs du Groupe.

SMILE 26 porte des objectifs ambitieux en matière d'expérience client, d'intégration des innovations technologiques, de responsabilité sociétale, en maintenant une exigence forte de performance globale.

Contacts Presse :

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

PRIMATICE Conseil

Hugues Schmitt : +33 6 71 99 74 58

huguesschmitt@primatice.com

Gonzague de Varax : + 33 7 88 96 41 86

gonzaguedevarax@primatice.com

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,2 Mds€ de fonds propres, plus de 370 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient près de 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 39,7 Mds€ d'allocations à 6,2 millions d'allocataires, et collecte les cotisations auprès de près de 600 000 entreprises et 7,2 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale : en 2022, le Groupe a consacré 219 M€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

@MalakoffHumanis